



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

PROTECTION DES MINEURS

Fiche pédagogique n°3

Protection des mineurs Repères pour éducateurs

De la juste distance à la présence ajustée

Version 1
juin 2024

Travailler en équipe la thématique de la présence ajustée

 1h30

50 min de travail sur des passages du Guide + 1 activités de 40 min

Matériel

- Un Guide *Protection des mineurs* par participants
- post-it
- stylos
- paperboard

Objectif :

Animer une **rencontre entre éducateurs** (catéchistes, animateurs d'aumônerie, chefs scouts, éducateurs de patronage...) afin d'aborder et d'échanger en équipe sur la thématique de l'attitude éducative juste.

À la fin de la rencontre, chaque animateur aura acquis une meilleure compréhension des attitudes appropriées pour vivre une relation éducative et pastorale saine.

Méthode :

Désigner dans un premier temps un animateur, il sera en charge du bon déroulé de la rencontre. Cette fiche s'ancre sur le travail en équipe, sur la relecture de pratique et sur une d'activité concrète.

Durant cette rencontre, nommer une personne qui prendra des notes afin de garder une trace des échanges. Ces notes pourront faire l'objet d'une synthèse qui récapitulera ce qui a été dit.

“L'action et la responsabilité éducative s'inscrivent dans une recherche permanente de relations ajustées entre éducateurs et enfants, adolescents, élèves. Si l'on a pu parler de « juste distance », notre réflexion récente nous amène plutôt à formuler la relation éducative sous la forme de la recherche de « présence ajustée ». Ce sont les conditions d'une relation chaste, non pas au sens courant de « non-charnelle », mais dans la mesure où la chasteté n'exerce aucune domination ni soumission de l'autre. Cette relation vertueuse n'est pas de l'ordre de la séduction.”

20 min -

- 1 Effectuer un tour de table sur la compréhension qu'ont les éducateurs de la thématique de la présence éducative ajustée.
 - Que connaissent-ils sur le sujet ?
 - Que veut dire présence ajustée ?
- 2 Dans les premières éditions du Guide *Lutter contre la pédophilie*, l'usage de la *juste distance* a été utilisé. Aujourd'hui, ce terme a laissé place à la *présence ajustée*. Questionner les animateurs sur ce changement de termes :
 - Qu'est-ce que la juste distance ?
 - En quoi est-ce différent avec la présence ajustée ?
 - De distance à présence ? Quelle différence pour les éducateurs et pour les mineurs ?

Faire émerger le questionnement et l'échange entre les animateurs.

Notes :

20 min - Pour compléter les échanges et approfondir le sujet, lire attentivement les pages concernant **l'attitude éducative ajustée des éducateurs**.

Après la lecture, voici quelques questions possibles pour animer le débat :

- Comment je comprends ces points d'attention ?
- Ai-je déjà été témoin de comportements non ajustés ?
- Y a-t-il des situations où la présence ajustée est plus difficile à mettre en œuvre ?
Lesquelles ? Pourquoi ?
- Quelles sont les solutions concrètes que je peux mettre en place ?



SCANNEZ ICI

40 min - Activité sur les postures et les pratiques pour une présence éducative ajustée

Imprimer la liste des points d'attention présente en annexe.

Par binôme ou en petit groupe, choisir un ou deux points d'attention parmi les sept. En s'appuyant sur sa pratique, illustrer les points d'attention.

Le binôme réfléchira lui-même à un exemple fictif en lien avec la posture ajustée qu'il a choisie afin de le présenter au reste du groupe par une mise en situation. Voici des exemples de situations :

- L'éducateur organise des activités et attend les félicitations des enfants ou des adolescents.
- Le temps passé par une éducatrice avec certains jeunes n'est pas ajusté.
- Un éducateur utilise des "punitions éducatives".
- Être témoin d'une situation ambiguë et laisser faire.



Face à ces situations, comment réagis-tu ? Comment puis-tu intervenir ?

Quelles sont mes ressources ?

Cette activité permettra ensuite de soumettre au groupe son point de vue et de travailler individuellement son mode d'être en relation.

Notes :

10 min - Pour conclure, cette fiche donne des indications concrètes aux éducateurs sur la présence ajustée à avoir dans leur relation avec les enfants ou adolescents qu'ils accompagnent. Loin d'être une liste exhaustive, ces attitudes permettent de baliser la relation pour qu'elle soit la plus ajustée possible. L'accompagnement durant le quotidien doit être imprégné de ces indications afin de permettre une vigilance de tous. Connaître les différentes postures permettra d'être plus vigilant aux comportements des autres animateurs, non pas dans une démarche de surveillance, mais dans une démarche de correction fraternelle.

Les sept repères peuvent servir de point de réflexion pour la relecture à la suite d'un camp, d'un pèlerinage, ou de toute autre activité.

Ressources :

- Site de la CEF sur la lutte contre la pédophilie : <https://luttercontrelapedophilie.catholique.fr/>
- Les outils disponibles : <https://luttercontrelapedophilie.catholique.fr/>
- Charte de bientraitance de la CEF : https://luttercontrelapedophilie.catholique.fr/custom/uploads/2022/04/Charte-Bientraitance-07-04-2022_01.pdf
- Programme de protection de l'Enseignement catholique : <https://ec-boutique.fr/pack-pppf-version-numerique.html>
- Site de l'Association Une Vie : <https://lvie.org/>
- Site <https://violences-sexuelles.info/>



Exemple de fiche contact (à compléter avec les numéros locaux)	
Responsable local (exemple : responsable d'aumônerie, directeur de camp, chef de groupe, responsable du patronage...)	
Responsable départemental ou national	
119 ALLO ENFANCE EN DANGER : Si vous avez des doutes sur la conduite à tenir, besoin de conseils ou d'un avis extérieur. Gratuit, anonyme ouvert 7j / 7j et 24h / 24	119
Cellule d'accueil et d'écoute du diocèse	
Adresse mail de recueil de témoignages ouverte au personnes victimes	paroledevictimes@cef.fr
Ligne d'écoute nationale, un service de France Victime :	01 41 83 43 42 17
CRIP départementale : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes	
Police / Gendarmerie si danger immédiat	17
Procureur de la République	

Les sept repères pour une présence ajustée :

L'acceptation d'une relation asymétrique.

Le cadre éducatif et dans ce contexte les rôles et fonctions des adultes supposent une égalité de dignité entre les personnes mais une dissymétrie de responsabilité. Cette asymétrie n'autorise pas de « pause ». Les rôles et fonctions ainsi que l'autorité sont toujours conservées et ne disparaissent pas, même en dehors des heures d'activités. Cette donnée doit être prise en compte dans l'élaboration du projet éducatif. L'asymétrie est une contrainte, un lieu à risque où il est nécessaire d'être vigilants et de savoir donner le relais à d'autres éducateurs.



En réseau :

Si l'éducateur peut être un acteur essentiel, il ne peut se considérer comme le seul acteur. Tout projet éducatif repose sur une pluralité de personnes : les parents, la famille, l'entourage, le cercle amical, les enseignants, les éducateurs, les animateurs. Tous participent à l'action éducative mais avec des relais et des fonctions différentes. Il est donc de la responsabilité de l'éducateur de s'appuyer explicitement sur ce réseau. Cela permet à chacun de grandir dans un apprentissage de la liberté, faire des choix, construire son propre chemin, personnel et singulier.

Offerte à tous :

La relation interpersonnelle n'est pas exclusive. La relation éducative est une dynamique de l'alliance où chacun est proche mais séparé, fidèle sans être soumis. L'alliance engage vis-à-vis de l'autre, dans le respect profond des différences : l'éducateur s'efface pour que grandisse l'éduqué. Si un enfant ou un adolescent suscite empathie, sympathie ou agacement, l'éducateur s'efforce d'offrir à tous la même relation de qualité. C'est une relation qui ne dépend pas des sentiments, sans chouchou ni bouc émissaire. Cette attitude est une discipline et un exercice de charité.

Gratuite :

La relation éducative ne recherche pas la gratitude ou la gratification, la reconnaissance et les remerciements auprès des enfants, des adolescents, des élèves. Pourtant, il est légitime que les éducateurs reçoivent les remerciements et la gratification nécessaires à leurs engagements et compétences. C'est pourquoi il est de la responsabilité de la structure, de l'institution d'honorer ce besoin pour garantir une saine asymétrie.

Du temps et de l'espace :

Cela suppose de ne pas tout programmer, saturer d'activités ou d'injonctions et de laisser du temps libre. Dans la relation comme dans l'écoute, dans un récit qui se déroule, un temps de silence permet de respirer, réfléchir, intérioriser, se convertir. Cela peut devenir un îlot de décélération bienvenu. Écouter c'est se taire, faire taire tout ce qui passe par la tête. Sur le plan spirituel, l'intériorisation est un temps nécessaire pour permettre à l'Esprit Saint de faire son œuvre.

Visibilité :

Toute activité en groupe et tout temps individuel avec un enfant ou un adolescent se situent dans un cadre spatial et temporel défini, connu et accepté. Si le propos est confidentiel, le lieu ne l'est pas ; on pourra par exemple aménager des locaux avec des cloisons transparentes. Aucune exigence de discrétion ne justifie le besoin de se cacher. Ce cadre respecté garanti l'absence d'ambiguïté et les risques encourus par tous.

Interdiction de toutes formes de violences :

On peut observer que trois interdits fondamentaux structurent de façon décisive les relations éducatives chastes :

- L'interdit de la fusion qui absorbe les personnes l'une dans l'autre, en niant leur singularité propre ;
- L'interdit du mensonge qui manipule personnes et institutions ;
- L'interdit de la violence qui tue la confiance et écrase l'autre. Toute violence physique, psychique ou verbale, qui est une violence physique, est interdite. Par exemple, les humiliations répétées sur les enfants entraînent des défauts de croissance et un empêchement de grandir et l'effraction psychique des séquelles comparables à l'effraction physique. L'injonction que « le corps doit plier », que l'enveloppe corporelle entraîne au péché est une distorsion cognitive et les privations pour soumettre la volonté face à une désobéissance sont indignes.

Ces trois interdits se traduisent positivement par la vérité, le respect et la relation ajustée.